



Sous l'autorité de la Coordinatrice CLSPDR (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), vous assurez l'interface entre les habitants et les institutions dans le cadre du dispositif. Vous intervenez dans l'espace public (écoles, collèges, équipements municipaux, etc.) et l'espace privé (en lien avec les bailleurs).

Vous assurez une présence active de proximité en allant à la rencontre des habitants, en particulier des populations fragilisées ou isolées. Vous relevez les dysfonctionnements au sein de l'espace public.

Vous participez et mettez en œuvre des actions collectives au profit des habitants en lien avec le réseau de partenaires local.

Missions du poste

- Organiser les modalités d'intervention de médiation sociale et urbaine
- Etablir des contacts avec la population locale
- Analyser la situation et les besoins
- Veiller, intervenir et alerter sur l'environnement de la zone d'affectation (quartiers, établissements...)
- Assurer une mission de veille sociale et réguler les conflits
- Réaliser un suivi d'activité auprès des jeunes
- Prévenir les tensions et les difficultés aux sorties des écoles et collèges
- Participer à l'organisation de manifestations
- Renseigner les usagers
- Orienter le public vers des partenaires relais
- Se concerter avec l'équipe animation / jeunesse

Profil recherché

- Permis B souhaité
- connaissance des techniques de médiation et de prévention/résolution de conflits
- aisance relationnelle
- capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit
- sens de l'écoute

Le poste est proposé dans le cadre d'un **contrat adulte-relais (contrat de droit privé)**

Pour être en **contrat adulte-relais**, vous devez remplir les 3 conditions suivantes :

- Avoir **26 ans ou plus**
- Être sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Si vous êtes en CUI-CAE, vous devez le rompre pour signer un contrat adultes-relais
- Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou dans un autre territoire prioritaire des contrats de ville.
 - Vous pouvez savoir si vous êtes dans un quartier prioritaire de la politique de la ville en consultant ce site du ministère chargé de la ville : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R64438>

Informations complémentaires

- Temps complet 35h (temps de travail annualisé)
- Travail le weekend et/ou en soirée suivant l'activité des services
- rémunération sur la base du SMIC

Liens utiles

Postuler en ligne

[/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne](#)

Infos pratiques

- Contrat ADULTE-RELAIS :
 - Avoir **26 ans ou plus**
 - Être sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Si vous êtes en CUI-CAE, vous devez le rompre pour signer un contrat adultes-relais
 - Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou dans un autre territoire prioritaire des contrats de ville.